



MARCHES EUROPEENNES/ EUROMARCHES CONTRE LE CHÔMAGE, LA PRÉCARITÉ ET LES EXCLUSIONS

Avril / Mai / Juin 2003 – N° 25 – 1 € – Participation aux frais pour étudiants, chômeurs et précaires.

USA, UE, G8, OMC, AGCS :

OFFENSIVE LIBERALE TOUS AZIMUTS

CONTRE LES ACQUIS ET LES DROITS SOCIAUX !

L'Union européenne et ses gouvernements poursuivent dans tous les pays une offensive sans précédent et sans relâche contre les acquis et les droits sociaux : remise en cause des indemnités du chômage, des retraites, des systèmes de sécurité sociale, de tous les minima sociaux, des services publics etc... Cette grande braderie vise à tout livrer à la concurrence pour le plus grand et le seul bénéfice du secteur privé et des multinationales.

Dans le même temps, l'OMC étend sa toile prédatrice à tous les secteurs : même les budgets de l'éducation et de la santé les intéressent au plus haut point. La boucle est bouclée : sans dollars ou sans euros, on n'aura plus droit à rien. Et le G8 va nous refaire le coup de la crise économique mondiale pour nous expliquer qu'une nouvelle cure d'austérité s'impose pour sauver les marchés de la récession.

Les mobilisations de ces dernières années contre l'OMC, le G8, plus récemment celles contre la guerre, ont montré les capacités de mobilisation contre les logiques capitalistes, notamment dans la jeunesse. Les questions sociales reviennent elles aussi en première ligne. La grève générale en Espagne à l'occasion du sommet de Séville en 2002 fit reculer Aznar et ses mesures contre les chômeurs. Les Italiens mènent une lutte sans merci contre la suppression de « l'article 18 » concernant la réintégration des salariés injustement licenciés. En Allemagne, en Autriche, en France, c'est pour défendre les retraites et les services publics que se succèdent grèves et manifestations monstres. Comme un « mai rampant » à l'échelle européenne...

Fait nouveau : on assiste à une convergence de plus en plus forte entre tous ces mouvements. Monde syndical, anti-guerre et alter-mondialiste se côtoient de plus en plus fréquemment dans la rue. Le processus des Forums sociaux de Porto Alegre à Florence a permis la rencontre de toutes celles et ceux qui veulent un autre monde. Il est urgent de débattre et d'agir pour développer et coordonner ces mouvements à l'échelle européenne et mettre en échec les politiques libérales de l'Union européenne: c'est un des enjeux du prochain FSE de Paris-St-Denis.

EVIAN, THESSALONIQUE, LARZAC, CANCUN, FSE, ROME :
***De toute l'Europe, mobilisons-nous
pour un autre Monde !***

SOMMAIRE : dans ce journal...

- Page 2 : Le projet de Constitution européenne de l'UE
- Page 3 : Réseau européen pour les Droits sociaux - Thessalonique
- Page 4/5 : FSE Paris-St-Denis
- Page 6/7 : Nouvelles d'Europe Pologne, Allemagne France : RMI/RMA
- Page 8 : Calendrier



Constitution européenne : Une arme silencieuse contre les droits sociaux et les systèmes de protection sociale

Etat des lieux :

→ **En 2000**, la première Convention a décidé que les droits sociaux ne sont pas des droits mais des objectifs politiques. Les droits fondamentaux inscrits dans la Charte seraient « justiciables ».

→ **En 2003**, la deuxième Convention – dans sa grande majorité avec le Présidium – écarte les droits sociaux des objectifs

me de 1948 avaient été dangereusement transformé en « liberté » de travailler – annonçant, par là, la disparition des droits sociaux des législations nationales. Celles et ceux qui avaient minimisé le problème (tout en le reconnaissant) affirmaient que la garantie des droits à prestation (droit aux allocations de chômage, droit au revenu minimum, droit à la pension de retraite) pouvait être récupérée

si l'Union Européenne s'engageait vers l'objectif d'une Europe sociale. Un compte-rendu des travaux de ce groupe a été présenté à la séance plénière de la Convention les 6 et 7 février 2003. Il a été pris acte des possibilités de combler le déficit social ou de durcir le caractère antisocial... et la page a été tournée. C'est maintenant « le fait du Prince VGE » et du Présidium. Les conventionne(le)s se

Par là, il se verra doté de la responsabilité de convoquer les Chefs d'Etat et de gouvernement des 25 pays concernés pour une « Conférence Intergouvernementale » qui, après avoir eu encore la possibilité de changer le texte – et ce, dans le secret de la diplomatie, signeront en grande pompe, toujours « *In our name* », la Constitution européenne, à Rome en décembre 2003. Le droit européen

la Constitution européenne sur les acquis sociaux. Les conventionne(le)s qui ont posé des amendements pour combler le déficit social ont-ils encore le moindre espoir dans les résultats ?

Notre vigilance doit être totale pour ne pas répéter le scénario de Nice en 2000 pour la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Celles et ceux qui se voulaient « réalistes » avaient déclaré alors qu'elle devait être considérée comme acceptable parce qu'ils avaient œuvré pour éviter « le pire ». Nous ne sommes plus très éloignés du pire.

Non seulement nous nous battons becs et ongles pour éviter le pire, mais nous ne répéterons jamais assez que c'est LE MIEUX que nous voulons pour notre avenir à toutes et à tous dans cette Europe élargie confrontée à de nouvelles complexités. Mais cela ne suffira pas de le dire, il faudra affronter dans les mobilisations mais aussi sur son terrain et son calendrier, cette Machine à fabriquer des lois infernales avant que celles-ci ne deviennent juridiquement contraignantes.

Donnons-nous les moyens de discuter partout cette Constitution européenne dans sa philosophie générale et article par article : mêlons-nous de ce qui nous regarde ! Ne les laissons plus légiférer dans notre dos.

N'attendons pas que les droits sociaux nous soient confisqués pour les défendre !

Pas de Constitution européenne qui ne soit adoptée par les peuples qui la composent !

Marie Paule Connan
(mai 2003)

Mêlons-nous de ce qui nous regarde !

On nous dit trop souvent : vous revendiquez mais vous ne savez pas de quoi vous parlez....

Malheureusement nos moyens financiers ne nous permettent pas d'imprimer tous nos dossiers dans le détail. Nos articles n'en sont que la conclusion. Pour celles et ceux qui veulent voir de plus près, vous trouverez sur le site des Marches (**www.euromarches.org**), début juin, deux tableaux récapitulatifs.

Un premier tableau met en vis à vis les réponses des membres du groupe de travail sur l'Europe sociale aux questions posées par VGE pour décider si l'Union européenne aura des objectifs sociaux et en tiendra compte dans l'élaboration des prochains règlements du marché, de la concurrence et des affaires financières.

Pour savoir comment les Conventionne(le)s, parlementaires nationaux et européens et représentants des Etats, ont défendu l'Europe sociale, pour prendre connaissance de tous les amendements :

<http://european-convention.eu.int>

Un deuxième tableau à diffuser le plus largement possible et à débattre en Assemblées citoyennes. Il présente les articles de la Constitution européenne adoptée par la Convention, reprend les amendements des un(e)s et des autres et appelle à réfléchir sur une rédaction qui garantirait la possibilité d'une Europe démocratique et sociale. Nous aurons les textes « définitifs » fin mai (à ce jour 22 mai, personne n'a encore les textes de la partie 3 du projet qui doit être validé à Thessalonique !!!) .

Vous trouverez les tableaux sur le site (**www.euromarches.org**) deuxième semaine de juin.

Marie-Paule Connan

politiques de l'Union européenne élargie et de la future Constitution.

Par ailleurs la Constitution ne sera pas « révisable » et la Charte ne sera pas « justiciable ».

A prendre ou à laisser....

Voilà l'implacable logique à laquelle nous sommes confronté(e)s. Et ceci concerne maintenant les 470 millions d'européen(ne)s des 25 Etats membres de l'Union européenne telle qu'elle sera officialisée en mai 2004.

A Nice, en décembre 2000, les Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions et d'autres réseaux du mouvement social ont dénoncé le fait que le droit au travail de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme

de 1948 avaient été dangereusement transformé en « liberté » de travailler ! On est loin du compte !

Le « fait du Prince et du Présidium »

N'était-il pas prévisible que la deuxième Convention serait composée d'une majorité de libéraux et de conservateurs ? Que cette droite s'engouffrerait dans le groupe de travail sur l'Europe sociale ? Bien que ce groupe de travail ait été exigé, à l'initiative de la députée belge Anne Van Lancker, par le Parti Socialiste Européen, les Verts et la Gauche Unie Européenne ; force est de constater que sur les 70 membres, 47 représentaient les partis de droite et 23 appartenaient aux partis signataires de la demande. Leur tâche a été d'apporter des réponses aux questions posées par Valéry Giscard D'Estaing pour décider

sont laissé(e)s entraîner dans le tourbillon des chapitres suivants de la Constitution relatifs au cadre institutionnel, à l'organisation de la Présidence de l'Union, à la politique de défense commune...

Les échéances suivantes

Les 30 et 31 mai 2003, ces parlementaires et chefs de gouvernement auront en main la Constitution européenne qu'ils sont priés d'adopter rapidement par consensus « *In our name* » ! Entre temps VGE et son secrétariat auront classé, trié, éliminé les quelques 1500 amendements portés au premier projet du Présidium.

Le « grand démocrate » Berlusconi prendra la présidence du Conseil européen le 1^{er} juillet.

étant supérieur au droit national, elle est appelée – dans un laps de temps plus ou moins long – à remplacer peu à peu les constitutions nationales.

2003....2004 !

Dès janvier 2004, les partis politiques entreront dans l'arène des élections européennes qui se tiendront en mai 2004. Les 25 Etats seront concernés et la Constitution européenne sera alors appliquée.

Les médias glosent à l'envi sur les combats des Chefs quant à leur position sur la crise irakienne ou l'organisation des pouvoirs entre les Etats au sein des institutions européennes. Sans nier l'intérêt de ces problèmes, il est temps de s'inquiéter du fait que rien ne transpire des risques et dangers que présente

La bataille pour les droits sociaux : RESEAU EUROPEEN POUR LES DROITS SOCIAUX

Organisées pour la plupart en collectifs ou en réseaux, des organisations syndicales et associatives de huit pays de l'Union européenne se sont réunies le 16 mars 2003 à Bruxelles. Elles ont décidé de constituer un « Réseau européen pour une carte des droits sociaux ». Elles veulent ensemble porter un regard sur la réalité sociale des droits sociaux et agir pour qu'ils occupent toute leur place dans le futur Traité constitutionnel de l'Union. Elles ont constaté la faible prise en considération de ces droits par la Convention, malgré les travaux du groupe de travail « Europe sociale ». Elles ont réaffirmé les caractères d'universalité, d'indivisibilité et d'effectivité des droits fondamentaux, droits qui doivent devenir le socle de l'Union européenne.

Le respect du caractère universel des droits nécessite une définition de la citoyenneté européenne fondée sur la résidence, les droits devant s'appliquer à toute personne se trouvant sur le territoire de l'Union. L'indivisibilité des droits implique

que soit pris en compte l'ensemble des droits, civils et politiques, droits culturels, droits environnementaux, droits sociaux... Le « Réseau » a décidé de centrer son action sur les droits sociaux qui sont trop souvent mis de côté face aux autres droits. La lutte contre la pauvreté et pour l'égalité sociale, notamment entre les femmes et les hommes en prenant en compte la spécificité de genre, ne pourra se faire sans leur reconnaissance.

L'effectivité des droits implique que les particuliers puissent exercer un recours contre toute décision, individuelle ou collective devant les juridictions nationales, mais aussi devant la Cour de justice européenne. En plus, en ce qui concerne les droits sociaux, des moyens, en particuliers financiers, doivent être mis en œuvre pour qu'ils soient effectifs.

Au-delà de la Charte des droits fondamentaux et de son amélioration, la reconnaissance des droits sociaux implique l'introduction de

8. Les droits à l'enseignement et à la formation
9. Les droits à la culture
10. Les droits d'expression, de



© Michel Rousseau

Assemblée constitutive du Réseau européen pour une Carte des droits sociaux. Bruxelles, 16 mars 2003.

18 Juin 2003 : Thessalonique

« Pour une Europe de la démocratie et des droits sociaux »

A la veille du sommet de l'UE qui doit valider le projet de Constitution européenne, un séminaire européen sur les droits fondamentaux et sociaux aura lieu à Thessalonique le soir du mercredi 18 juin 2003 (17h/22h) avec conclusions et conférence de presse le jeudi 19 matin.



Ce séminaire sera organisé par

- ↳ Le Forum social grec
- ↳ Le Réseau européen pour une Carte des droits sociaux
- ↳ Le réseau des Euromarches
- ↳ La Marche mondiale des femmes
- ↳ Le Collectif pour la Citoyenneté et les Droits Sociaux (CCDF-France)
- ↳ Le Forum per la democrazia costituzionale europea (Italie)
- etc....

avec la participation du réseau TRANSFORM/GUE.

Ce séminaire précédera de grandes mobilisations en Grèce les 19, 20, 21 et 22 juin : grèves, manifestations, Contre-sommet.

www.forumsocial-media.gr

ces droits dans le Traité constitutionnel lui-même. La personnalité juridique doit être donnée à l'Union pour qu'elle adhère à la Convention européenne des droits de l'Homme et à la Charte sociale européenne révisée. Par ailleurs, les droits dont bénéficient déjà les résidents de l'Union en vertu de la législation de leur propre Etat doivent être préservés et développés.

Cette initiative du « Réseau » est aussi une initiative sociale dont le but est de mobiliser pour l'action en donnant une lisibilité aux droits sociaux. Pour construire la « Carte des droits sociaux », les travaux du collectif français et du collectif espagnol ont servi pour tracer le cadre général et non exhaustif de la carte à élaborer qui comporte pour toutes et tous:

1. Le droit au travail et les droits des salariés
2. Les droits à des moyens d'existence
3. Les droits au logement et à l'habitat
4. Les droits à la protection de la santé
5. Les droits de la famille et de l'enfance
6. Les droits des personnes âgées
7. Les droits des handicapés

manifestation et de circulation

La création du « Réseau européen pour une carte des droits sociaux » se situe dans la continuité des rencontres du Forum social européen de Florence de novembre 2002. C'est à cette occasion qu'a été décidé collectivement d'élaborer « une carte des droits sociaux ». Le Réseau européen pour « une carte des droits sociaux » veut être un lieu de proposition et de synthèse, un lieu de vigilance, un lieu de popularisation et d'enrichissement des demandes sociales, un lieu de mobilisation et d'action. A partir du cadre général défini à Bruxelles les droits seront précisés et explicités à l'occasion d'autres rencontres.

- ↳ A Thessalonique en juin 2003 à l'occasion de la réunion des chefs de gouvernement
- ↳ A Bruxelles en septembre 2003
- ↳ A Paris en novembre 2003 à l'occasion du Forum social européen
- ↳ A Bruxelles (ou à Rome) en décembre 2003 à l'occasion de la présentation du Traité constitutionnel.

**Contact : ccdf@ldh-france.org
Secrétariat : CCDF/LDH,
138 rue Marcadet 75018 PARIS**

Forum social européen Paris-St-Denis

Après Berlin, le FSE de Paris-St-Denis sur ses rails !

Après l'Assemblée préparatoire européenne de Berlin, on a le sentiment que maintenant le 2^{ème} Forum européen qui aura lieu à Paris-St-Denis (du 12 au 16 novembre 2003) est bien sur ses

riences comme celle des Marches européennes en 1997 : se réunir autour d'initiatives communes par delà les clivages nationaux multiples pour ensemble faire avancer à l'échelle euro-

Cet élargissement, notamment chez les salarié(e)s, mais aussi auprès des couches sociales les plus défavorisées ou issues de l'immigration, sans représentation réelle, est probablement un des principaux enjeux des Forums sociaux locaux et du prochain FSE à Paris-St-Denis.

l'Union européenne : le chômage remonte en flèche, tous les revenus sont remis en question (salaires, indemnités-chômage, retraites, minima sociaux etc...). Le FSE peut aider à la riposte en permettant des convergences européennes qui souvent ne sont pas possibles dans les cadres nationaux du fait des « contentieux » passés... ou actuels entre les différentes organisations.



© Michel Rousseau

Interventions de No Vox et des Marches lors de l'Assemblée de Berlin.

rails. Le programme des plénières est quasi finalisé. Certes tout ou presque reste à faire... et ce n'est pas une mince affaire (les problèmes de financement et d'organisation sont énormes et dépassent la plupart des composantes du forum), mais c'est parti ! Il faut réussir : tout le monde ressent que de ce processus en mouvement peut émerger un nouvel espoir pour ce nouveau siècle après la débâcle du précédent.

De Porto Alegre à Florence les Forums sociaux représentent en effet un phénomène social et politique sans précédent.

Alors que l'on a terminé le siècle précédent dans l'éclatement et l'émiettement le plus complet des forces de progrès qu'elles soient associatives, syndicales ou politiques face à un capitalisme offensif et guerrier à l'échelle de la planète, les forums inaugurent une phase de rencontres tous azimuts où les choix idéologiques, tactiques ou stratégiques, les certitudes du siècle passé sont relativisés en regard de la volonté de se rencontrer pour débattre, échanger, mais aussi chercher de nouvelles perspectives, alternatives et solidarités dans l'action. Ceci était déjà un peu dans l'air du temps avec des expé-

rienne la mobilisation contre le chômage de masse et de longue durée. ATTAC est né du même concept à partir de la Taxe Tobin pour investir peu à peu tous les thèmes liés à la lutte contre les méfaits du libéralisme. Même démarche pour la Fondation Copernic « pour remettre à l'endroit tout ce que le libéralisme fait tourner à l'envers ». Plus largement, les Forums sont devenus la « place commune », le lieu incontournable de rencontre pour analyser et débattre, mais aussi pour créer des synergies, des mises en réseau, pour proposer des alternatives et agir. Le texte ci-contre (page 5) proposé par le Secrétariat français à Berlin exprime bien cette articulation entre débat et action.

Elargissement, ancrage social et multiplication des Forums locaux

Un autre phénomène impressionnant est celui de la multiplication des forums au niveau continental, à l'Est, au SUD, dans des cadres nationaux, mais aussi dans les régions, dans les villes, les arrondissements. Il ne s'agit pas seulement d'une multiplication quantitative, mais de l'émergence d'un ancrage social en profondeur, au-delà des cercles militants traditionnels. Il s'agit d'un processus en construction.

La question de l'Europe sociale sous-estimée ?

Nous connaissons maintenant la liste des plénières. Nous sommes de celles et ceux qui déplorent que la question sociale n'y trouve pas une place plus importante au vu notamment des mobilisations qui déferlent aujourd'hui dans les pays de l'Union européenne. Nous serons attentifs à ce que cela soit corrigé dans la configuration des séminaires davantage tournés sur les perspectives d'action que sur l'expertise nécessaire mais non suffisante. A cet égard, à partir de l'expérience de « L'Assemblée européenne des chômeurs et précaires en lutte » à Florence, nous vous joignons nos propositions de séminaires (encadré) dans le but de les co-organiser avec toutes les composantes associatives ou syndicales sensibilisées aux problèmes des licenciements, du chômage, des emplois précaires, des revenus etc... Il est de plus en plus urgent de créer l'arc de forces le plus large, dans chaque pays, mais aussi au niveau européen, pour résister aux offensives ultralibérales des gouvernements de

Nous participerons également à tous les séminaires sur les droits sociaux, à un moment où l'Union européenne s'apprête à imposer à 25 pays une Constitution au rabais, sans droits sociaux.

Enfin nous serons parties prenantes de l'**Assemblée européenne des femmes** et de la **Rencontre des mouvements sociaux**, lieux par excellence où peuvent se constituer les équipes militantes qui pensent et agissent à l'échelle européenne pour un autre monde.

L'Europe sociale doit être au cœur du Forum de Paris-St-Denis sous peine d'être en complet décalage avec ce que vit aujourd'hui l'immense majorité de la population du continent, trop souvent le dos au mur face aux offensives libérales.

Michel Rousseau

Pour tout savoir sur le FSE de Paris-St-Denis : www.fse-esf.org

Projet de séminaires : Emploi, chômage, précarité

Les Marches européennes (A.C., APEIS, MNCP,...), le réseau européen des Euromarches, celui de l'ENU, dans la continuité de « L'Assemblée des chômeurs et précaires en lutte » au Forum de Florence (Qui rassemblait en plus des réseaux ci dessus des organisations polonaises de chômeurs, le réseau italien contre la précarité....), proposent avec d'autres réseaux d'associations et syndicats (Stop-Précarité,...) d'organiser cinq séminaires liés aux problèmes du chômage et de la précarité :

➤ **Séminaire 1** : La politique européenne de chômage et de précarité, une agression généralisée contre les travailleurs : Ses sources, son contenu, ses conséquences.

➤ **Séminaire 2** : Les travailleurs précaires (Contrats courts ou à temps partiel, travail illégal, etc...) et leurs luttes

➤ **Séminaire 3** : Globalisons nos droits : Un revenu garanti européen

➤ **Séminaire 4** : Face aux licenciements quelles ripostes ?

➤ **Séminaire 5** : En conclusion des travaux précédents, un séminaire de campagne : Contre le chômage et la précarité, quelles actions des acteurs associatifs et syndicaux ?

Assemblée européenne de préparation du FSE de Berlin

Articulation FSE/ processus du FSE

Ce texte de débat, proposé par le Secrétariat d'organisation français à Berlin, a rencontré un large consensus des organisations pour lesquelles les débats du FSE doivent déboucher sur des campagnes d'actions.

Partir de la Charte des principes de Porto Alegre

Selon la Charte des principes de Porto Alegre (point 1), le Forum social mondial est "un espace de rencontre ouvert visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées démocratique, la formulation de propositions, l'échange en toute liberté d'expériences, et l'articulation en vue d'actions efficaces, d'instances et de mouvements de la société civile qui s'opposent au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et toute forme d'impérialisme, et qui s'emploient à bâtir une société planétaire axée sur l'être humain."

Deux conclusions s'imposent donc immédiatement. La première est que le Forum social se tient sur une base politique qui, pour être large, n'en est pas moins précise : opposition au néolibéralisme, à la domination du monde par le capital, à toute forme d'impérialisme. La seconde est que, dans ce cadre, le Forum social doit remplir trois fonctions : débat d'idées démocratiques, formulations de propositions alternatives qui "s'opposent à un processus de mondialisation capitaliste, commandé par les grandes entreprises multinationales et les gouvernements et institutions internationales au service de leurs intérêt" (point 4), articulation en vue d'actions efficaces.

Le Forum social n'est donc pas un simple colloque sur l'état du monde, il est un moment militant dans un processus plus large.

A côté et à l'occasion des trois premiers FSM, se sont en effet mises en place d'autres rencontres spécialisées qui, tout en fonctionnant selon leurs règles propres, sont également des espaces d'échanges, de formulations d'alternatives aux politiques néolibérales, et de mise en place de stratégies pour les promouvoir. Ce sont, notamment le Forum mondial de l'éducation, le Forum mondial des autorités locales pour l'inclusion sociale, le Forum mondial des parlementaires, l'Assemblée plénière des mouvements sociaux. C'est cet ensemble que l'on peut regrouper dans la catégorie "processus du FSM".

De la même manière, le "processus du FSE 2003" regroupe, à ce jour, outre le Forum social européen lui-même, un Forum européen des autorités locales, l'Assemblée européenne pour le droit des femmes et l'Assemblée plénière de ce que, dans un souci d'inclusion, nous appellerons "les mouvements et acteurs sociaux". D'autres composantes sont susceptibles de s'agréger à ce processus. Elles ont toutes vocation à élaborer des propositions et des stratégies d'action.

La Charte précise bien en effet trois choses :

- le Forum en tant que tel n'est pas une entité délibérative (point 6) : "Les rencontres du Forum social mondial n'ont pas un caractère délibératif en tant que Forum social mondial. Personne ne sera donc autorisé à exprimer au nom du Forum, dans quelque édition que ce soit, des prises de position prétendant être celles de tous les participants."

- En revanche, les entités qui participent au Forum ont toute latitude pour décider de toute initiative, campagne ou mobilisation citoyenne qui les engage, mais qui n'engage qu'elles (point 7) : "Les instances – ou ensemble d'instances – qui prennent part aux rencontres du Forum doivent donc être assurées de pouvoir délibérer en toute liberté durant celles-ci sur des déclarations et des actions qu'elles ont décidé de mener, seules ou en coordination avec d'autres participants."

- Le Forum, en tant que tel, a la responsabilité de faire connaître l'ensemble de ces initiatives (point 7) : "Le Forum social mondial s'engage à diffuser largement ces décisions par les moyens étant à sa portée" (Point 7).

Ce dernier point est absolument crucial, et il faut bien constater que les trois premiers FSM n'ont pas été en mesure de réaliser ce travail de diffusion des propositions et initiatives décidées dans son cadre. Une des tâches les plus importantes du FSE 2003 va donc être de pallier les carences des précédents Forums sociaux (et pas seulement du FSM) en se dotant d'un dispositif opérationnel de collecte et de diffusion de ces décisions.

... pour l'appliquer à la réalité européenne

Nous devons appliquer concrètement ces principes à la réalité européenne. Celle-ci présente trois caractéristiques particulières. D'abord l'existence d'une réalité institutionnelle, un "pseudo Etat", l'Union européenne (UE). Les décisions de l'UE surdéterminent, en effet, largement la vie quotidienne des citoyens, et ce d'autant plus que par ses critères d'adhésion et par ses diverses formes d'association, elle impose de fait des politiques ultralibérales aux autres pays notamment est-européens. L'existence de l'UE exige donc du mouvement altermondialiste qu'il avance des propositions précises et construise des mobilisations, prolongeant celles de Florence en vue de "s'opposer à la logique qui fait du marché et de la concurrence les éléments centraux de la construction européenne." (Déclaration du Comité français d'initiative).

Ensuite, l'Europe est une des zones géographiques dans laquelle le mouvement altermondialiste s'est considérablement développé ces dernières années, et où il s'est inscrit durablement dans le paysage politique. Si ce mouvement n'a pas réussi à peser réellement sur les politiques de l'UE et des différents gouvernements, il est cependant entré en résonance avec les préoccupations des opinions publiques. Il a ainsi changé fortement la donne idéologique en permettant de mettre la pensée libérale sur la défensive. Il constitue la pointe la plus avancée d'une évolution en profondeur dans nos sociétés..

C'est cette force du mouvement qui explique, troi-

sième caractéristique, l'élargissement auquel nous assistons actuellement. Des forces nouvelles font des pas vers le mouvement altermondialiste parce que celui-ci est devenu une réalité politique incontournable. L'ampleur de cet élargissement est certes différente suivant les pays, mais c'est un phénomène général.

Le FSE est donc à la fois un moment et un processus global avec plusieurs composantes : modalités de préparation et autres activités programmées. Chacune de ces composantes contribue aux deux tâches que les entités parties prenantes du Forum doivent prendre en charge : d'un côté, renforcer la fonction "échanges et débats", afin de permettre une meilleure intégration de ces entités dans le processus ; d'un autre côté, faciliter au maximum l'émergence d'alternatives et de mobilisations citoyennes. C'est à ce double objectif que répondent respectivement, d'une part les assemblées plénières, séminaires et ateliers constituant le Forum lui-même ; d'autre part les autres activités s'inscrivant dans le processus, et en particulier l'assemblée plénière des mouvements et acteurs sociaux.

Les plénières du FSE sont essentiellement des moments d'échanges et de confrontations entre les différentes forces engagées à des degrés variables dans le processus. Les séminaires et ateliers du FSE, organisés à l'initiative des forces qui le désirent, ont également, mais seulement pour partie, cette fonction : ils se doivent aussi de favoriser la mise en place de réseaux européens, d'élaborer des alternatives et d'organiser la tenue de campagnes de mobilisation sociale.

C'est ici qu'intervient la responsabilité majeure du Forum, déjà rappelée plus haut : assurer la diffusion en temps le plus réel possible des propositions et décisions d'action émanant des séminaires et ateliers. Ce point est d'une telle importance politique qu'il nous semble mériter la création d'un sous-groupe spécifique au sein du groupe de travail organisation.

L'Assemblée des mouvements et acteurs sociaux, à laquelle participent seulement les entités qui le désirent, permet de répertorier et de mutualiser des échéances de mobilisations et des décisions issues de séminaires du FSE. Elle favorise aussi l'organisation d'actions communes aux réseaux qui le souhaitent. Comme cela a été le cas pour l'Assemblée plénière des mouvements sociaux tenue dans le cadre du processus du FSM 2003, et pour que nul ne mette en cause sa représentativité, le texte issu de ses travaux est soumis postérieurement à la signature de l'ensemble des entités participant au FSE.

La responsabilité de l'Assemblée européenne de préparation est de veiller à ce que ces fonctions différentes, dans un processus global dont l'assemblée plénière des mouvements et acteurs sociaux est une composante importante, puissent être assurées de manière optimale.

Il faudra, lors de l'Assemblée de Berlin, que soient discutées les modalités concrètes de préparation de l'Assemblée des mouvements sociaux.

En Pologne

Intervention d'Ewa Hinc, au nom des comités de chômeurs de Poméranie (Nord de la Pologne, région proche de Gdansk), devant l'Assemblée régionale de la voïvodie de Poméranie, qui s'est tenue à Gdansk le 5 mai 2003. C'est grâce à l'aide de certains élus que nos deux amis, et des représentants de 4 autres comités, ont réussi à entrer et à prendre la parole devant une brochette de dignitaires, dont le ministre du Travail, plusieurs députés et sénateurs, des maires, des préfets, des élus de tous bords, des syndicats, etc. Les représentants des chômeurs n'ont même pas été invités.

Monsieur le Président de l'Assemblée Régionale, Mesdames et Messieurs les Elus,

Voilà 14 ans déjà que nous subissons un système social et économique de misère et d'humiliation d'un peuple qui vit dans la pauvreté! Alors la question se pose : à quand un avenir meilleur !

On nous serinait depuis des années que le chemin que nous suivions nous mènerait vers l'Europe, vers son niveau de vie, ses salaires dignes, ses retraites et sa

protection sociale. Ces prédictions ne se sont pas vérifiées. En construisant un système d'exploitation féroce des travailleurs et des chômeurs par les capitalistes, en permettant l'apparition des fortunes inimaginables dans un pays où les enfants vont à l'école la faim au ventre, où les retraités ont le choix entre s'acheter des médicaments ou de la nourriture et où les chômeurs privés de voix n'ont plus rien, nous suivons un chemin qui nous mène tout droit vers le Tiers Monde.

Aujourd'hui, les politiciens aussi bien de gauche que de droite ne disent plus rien des PGR (fermes d'Etat), des gens jetés en eau profonde, privés des droits inscrits dans la Constitution, littéralement effacés de la mémoire sociale¹ ; et ils osent même nous dire que c'est nous les responsables de cette situation. Même le cardinal Jozef Glemp, primat de Pologne, tonnait dans la basilique de Czestochowa² que le chômage était un péché, que les chômeurs qui s'effondrent et tombent dans le désespoir et l'alcoolisme étaient des pécheurs ; ces paroles, prononcées par le cardinal, nous ont énormément blessés. La réponse à de telles accusations coule de source. Et que vaut, dans les yeux de l'enfant,

un parent qui ne peut pas assurer les valeurs élémentaires nécessaires pour vivre! Pourtant, c'est le manque de travail et la faim qui libère en nous l'agression, cette pathologie qui ne cesse de s'étendre. Qui voulait toutes ces transformations sociales³ ?



© Michel Rousseau

Intervention d'Ewa Hinc lors de l'Assemblée de Berlin. ▲

On nous disait à l'époque qu'un bel avenir se dessinait devant nous. Sous le régime précédent on vivait modestement, mais on avait du travail, la protection sociale, et les lois écrites étaient respectées.

Monsieur le Président de l'Assemblée Régionale, Mesdames et Messieurs les Elus,

Depuis plusieurs années, nous observons la politique sociale et économique de la voïvodie de Poméranie, et la façon dont les autorités régionales s'y prennent.

C'est pourquoi, nous affirmons avec la plus grande fermeté que la région de Poméranie ne s'arrête pas aux frontières de l'ancienne voïvodie de Gdansk. Ce n'est pas nous qui avons fixé la nouvelle région administrative, et nous exigeons un développement équilibré de toutes ses composantes. Nous nous solidarisons avec les ouvriers des chantiers navals de Gdansk et nous comprenons leurs problèmes. Mais, nous ne pouvons pas permettre qu'un groupe de 200.000 chômeurs de la voïvodie de Poméranie et leurs familles restent des témoins passifs des bousculades politiques entre des politiciens rapaces, de droite et de gauche,

avidés de pouvoir ; tandis que contre des gens innocents, qui réclament leurs droits, on envoie une armée de plusieurs milliers de policiers.

Pour les politiciens, la démocratie signifie :

- des rémunérations élevées pour les politiciens, des collectivités locales jusqu'au gouvernement ;
- des salaires mirobolants ;
- un capitalisme barbare et sanguinaire ;
- le pillage et le bradage des richesses nationales ;
- la bureaucratisation et le piston pour les copains ;
- 80 % des citoyens vivant sur le seuil de la misère.

Aujourd'hui, aussi bien les politiciens que l'église appellent à participer au référendum et à voter pour l'Union européenne⁴. Mais, un seul d'entre vous a-t-il au moins mentionné, dans sa campagne électorale, la Constitution européenne où il n'est même pas question des droits sociaux. Pourtant, nous avons le droit de vivre ! Que deviendrons-nous ?

Le taux de chômage de 20 % en

sommes de plus en plus nombreux. Faites attention, politiciens, vous risquez de vous faire promener sur des brouettes⁵. Nous ne soutenons pas ce genre de démocratie, où les uns vivent dans l'opulence et d'autres fouillent dans les décharges où il n'y a plus de place pour tout le monde. Nous exigeons des moyens financiers pour atténuer les conséquences du chômage, pour l'aide sociale, pour des travaux d'intervention et d'utilité publique. L'actuelle répartition des moyens financiers ne nous satisfait pas. Nous nous sentons volés par les grandes agglomérations. La ville de Gdansk embellit, mais au dépens des communes et du département. C'est pourquoi, nous vous mettons en garde : notre patience se termine, une répétition est possible .

Ryszard DAL et Ewa HINCA, respectivement Président et Secrétaire de la Fédération des Comités de Défense des Droits de Chômeurs de la Région de Poméranie

(Traduit du polonais par Roman Debski)



© Michel Rousseau

Délégation de Poméranie à l'Assemblée de Berlin. ▲

Pologne et les 40 % de chômage dans notre département libèrent en nous la détermination de lutter pour le pain. Est-ce pour une telle Pologne qu'ont combattu nos parents et grands-parents?

Nous vous mettons en garde : le mouvement social s'étend, nous

1- Les fermes d'Etat, très nombreuses dans cette région agricole, ont été liquidées au début des années 90, mettant en chômage des dizaines de milliers d'ouvriers agricoles et leurs familles (Ndt)

2- Basilique historique du catholicisme polonais, lieu de pèlerinages.

3- Il s'agit des privatisations de l'économie étatisée à partir de 1989, l'année de l'effondrement du pouvoir du parti communiste.

4- Il s'agit du référendum prévu le 8 juin prochain.

5- Une vieille tradition en Pologne, datant des révoltes populaires en 1956, 1970 et 1980-81, lorsque les ouvriers en grève sortaient les directeurs d'usine sur des brouettes et les déposaient devant les portes de l'entreprise.

Berlin 17 mai 2003

Syndicats, chômeurs, ATTAC : Ensemble dans la rue contre le démantèlement des acquis sociaux

Une situation inhabituelle: alors que les syndicats allemands soutenaient depuis de nombreuses années le SPD (le parti social-démocrate allemand), ils viennent d'appeler à des manifestations contre la politique du gouvernement rouge-vert (SPD-Verts).

La liste des griefs est longue: Le gouvernement se refuse à réintroduire l'impôt sur la fortune et il y a quelques semaines il a libéralisé à nouveau les horaires de fermeture des commerces. L'agenda 2010, c'est à dire la déclaration politique de Schröder du 15 mars, a fait enfin déborder le vase. Le chancelier a annoncé de nouvelles coupes dans le système de santé, a menacé de s'attaquer encore davantage aux droits du travail et des salaires et s'est prononcé pour la fusion des allocations de chômage et des aides sociales., ce qui revient à diminuer l'ensemble.

C'est pour ces motifs que Ver-di (Syndicat unifié des services, trois millions de membres) et d'autres syndicats ont appelé à des manifestations dans les Länder (régions), les 17 et 24 mai . A Berlin, la manifestation rassembla 20 000 personnes, représentant au niveau fédéral, les chômeurs, les travailleurs de la santé et de la formation.

A côté des nombreux drapeaux de Ver-di et autres syndicats, de nombreuses pancartes exprimaient la colère des associations de chômeurs contre la politique de Schröder. Un chômeur au minimum social portait une pancarte sur laquelle il se définissait comme «espèce en voie de disparition» en faisant allusion à la menace de disparition de l'aide sociale. On notait également la présence d'ATTAC Allemagne et de



« Au lieu de tondre les pauvres, plumons les riches » ! ▲

quelques groupes de gauche, ainsi que des représentants étrangers.

A la fin des interventions, après celles des syndicats, Philipp Hersel de la coordination nationale d'Attac prit la parole. Il s'est prononcé pour une forte coopération entre les syndicats et les organisations altermondialistes sur le plan national .Il appela à une présence significative au 2ème Forum Social Européen qui se tiendra à Paris-St-Denis et également à la mise en place de nombreux

forums sociaux locaux.

Il est à espérer que cette démonstration ne restera pas qu'un feu de paille. Les syndicats allemands doivent décider maintenant s'ils veulent rester une association de soutien au SPD, ou si, avec ATTAC et d'autres associations citoyennes, ils veulent construire une opposition efficace et dans la durée pour la justice sociale.

Gitti Götz

FRANCE

RMA - Revenu Minimum Activité : précarisation accrue du salariat

Non seulement le gouvernement actuel mène une offensive sans précédent contre les retraites, prépare la privatisation de l'éducation, mais il s'attaque aussi au remboursement des médicaments et à celles et ceux qui bénéficient du "RMI": dans la logique des recommandations européennes, il prétend les "remettre au travail" pour quelques euros par mois offrant ainsi au patronnat une main-d'oeuvre très très bon marché. APPEL :

Alors que le chiffre du chômage ne cesse de croître, le Ministre Fillon a présenté au Conseil des Ministres du mercredi 7 mai - en plus de la remise en cause du droit à la retraite - une réforme du RMI et la création d'un Revenu Minimum Activité.

Les insuffisances du Revenu Minimum d'Insertion sont connues :

➤ Un montant scandaleusement bas : 411,70 euros pour une personne seule, 617,55 pour un couple mais dans 90% des cas, après abattement d'un forfait logement, respectivement 362,30 euros et 518,74 euros.

➤ Un accès impossible pour de nombreuses catégories de personnes :

➤ Le RMI reste interdit notamment aux jeunes de moins de 25 ans, et aux étrangers n'attendant pas de trois ans de présence sur le territoire.

➤ Son mode de calcul, basé sur les revenus du foyer et non sur la situation de la personne, exclut tous ceux et celles dont le conjoint dispose d'un revenu supérieur aux maigres allocations du RMI pour un couple.

➤ Des droits sociaux misérables : peu ou pas d'accès aux transports, au logement, à la formation, pas de cotisations à la retraite.

Le projet du gouvernement, loin de prendre en compte ces problèmes, ne peut qu'accroître la précarisation. On applique ici la doctrine de la baisse du coût du travail par l' "activation des dépenses passives". En effet, l'instauration du RMA en créant un nouveau contrat salarial, pour l'instant réservé aux chômeur-es, RMistes depuis au moins deux ans :

➤ n'améliorerait ni le revenu ni les droits des chômeurs

concernés. Un RMiste pourrait être contraint, si le projet était voté, à accepter un emploi à mi-temps pour seulement 140 euros mensuels supplémentaires (soit moins de 2 euros de l'heure !). Ce qui serait encore moins rémunérateur que l'actuel dispositif de cumul du RMI avec un revenu d'activité pourtant déjà insuffisant ; le recentrage du dispositif insertion sur le seul retour à l'emploi (et la suppression des crédits d'insertion existants) laisse entrevoir la menace de nouvelles radiations.

➤ favoriserait encore la précarité et l'insécurité sociale, d'abord pour les femmes déjà premières concernées par les bas

➤ Conséquence de la décentralisation et du désengagement de l'Etat, cette dégradation des droits s'accompagnerait du renforcement du pouvoir sans contrepouvoir des Présidents de Conseil Généraux : possibilité d'accorder et de suspendre le RMI ; entière mainmise sur l'enveloppe dévolue à l'insertion, déjà sous-utilisée; désignation des membres des commissions locales et départementales d'insertion.

Ce nouveau projet de dégradation des droits des salariés, dans la même logique que le Pare (un peu de carotte et beaucoup de bâton), doit être bloqué.

Pour cela, la mobilisation de tous, associations, syndicats,

Premiers signataires : AC !, Act-up, APEIS, ATTAC, Collectif Nationale pour les Droits de Femmes, COPAF - Collectif Pour l'Avenir des Foyers, Confédération Paysanne, CNT, DAL, Droits devants !, FSU, Observatoire des Droits des Usagers, Marches Européennes, MIB - Mouvement de l'Immigration et des Banlieues, MNCP, PAP - Précaires Associés de Paris, RAI - Réseau d'Alerte sur les Inégalités, SNU-ANPE, Stop Précarités, Union syndicale G10 solidaire, SUD Ptt...

salaires, par le développement de CDD à mi-temps que le "bénéficiaire" pourrait difficilement refuser ou quitter sauf bon motif (CDI, CDD de plus de 6 mois ou formation qualifiante), qui ne pourrait pas être cumulé avec une autre activité salariée ;

➤ serait l'occasion de distribuer encore de nouvelles aides publiques aux employeurs qui percevraient à la place du RMAste le montant du RMI et pourraient être exonérés du paiement des cotisations sociales, dont le financement n'est pas envisagé. Les cotisations ne seraient pas calculées sur la totalité des heures travaillées.

politiques, sera nécessaire.

Les organisations signataires annonceront dans les prochains jours les initiatives qu'elles proposeront pour faire reculer le gouvernement et obtenir que chacun puisse disposer d'un revenu et de droits réels.

CALENDRIER EUROPEEN 2003

Tous ensemble ! Ouï !

*Vous trouverez dans ce calendrier les dates prévues liées aux mobilisations à l’occasion du G8, des sommets de l’UE, de l’OMC, etc....Il est bien sûr très incomplet : au-delà de nos « rendez-vous », d’autres dates, attendues mais non prévisibles, sont issues des luttes en cours où les chômeurs, les précaires, les « sans », se mobilisent dans l’unité la plus large pour mettre en échec les politiques libérales, avec les salarié(e)s pour la retraite, avec les enseignant(e)s pour l’école. Nous assistons en France en ce moment à une sorte de « mai rampant », à un bras de fer dont l’issue est encore incertaine mais qui peut, qui doit mettre en échec les projets du gouvernement Raffarin. Cette victoire en faciliterait d’autres ailleurs en Europe (en Autriche pour les retraites, en Allemagne pour » l’agenda 2010 », en Italie pour l’article 18 etc...). **Nous vivons les prémisses de mouvements sociaux européens.** En participant aux mobilisations européennes et internationales nous renforçons dans chacun de nos pays les capacités de toutes et tous en inverser les rapports de force. Les mobilisations contre le G8 sont en plein dans l’actualité de nos luttes contre les retraites, la privatisation de l’école : c’est ainsi qu’au moment où ces mobilisations se développent en Autriche et en France, l’Union européenne en profite pour... libéraliser le marché des fonds de pension...et l’ouvrir au marché mondial...Recevons Bush le fauteur de guerre comme il se doit en plein mouvement social !*

« Tous ensemble, tous ensemble, tous ensemble, oui ! ». Depuis 1995 ce mot d’ordre a fait le tour de l’Europe : il est compris en français dans tous les pays ! Probablement, le premier mot d’ordre vraiment« européen ». A suivre et à multiplier...

28 mai au 3 juin	Annemasse, Genève, Lausanne,	G8 illégitime. Les Sans installeront leur chapiteau entre l’entrée des deux villages à Annemasse pour en faire un espace permanent de débats et de rencontres
30 mai	Genève	Réunion d’ouverture des l’assemblée des mouvements mobilisés contre l’OMC
31 mai	Annemasse	MJC Sud Raphael Auditorium Le réseau No-vox organise -14h-17h : Débat « guerre mondiale contre les pauvres » -17h-19h : Assemblée générale des « sans » : convergence des luttes et actions à mener.
1 ^{er} juin	Annemasse Genève	Manifestation internationale transfrontalière Départ 10H : Aérodrome d’Annemasse et Jardin anglais à Genève.
Samedi 14 juin	Partout	Tintammare contre le RMA et les précarités
18/22 juin	Thessalonique	Mobilisations, grève, contre-sommet à l’occasion du sommet de l’UE à Thessalonique
18 juin	Thessalonique	En soirée, séminaire « Pour une Europe de la démocratie et des droits sociaux » organisé par le Forum social grec, le Réseau européen pour une Carte des droits sociaux, le forum Per la democrazia costituzionale europea...
18/19 Juillet	Gênes	Assemblée européenne de préparation du FSE Mobilisation à l’occasion de l’anniversaire de la mort de Carlo Giuliani.
8/9/10 Août	Au Larzac (près de Millau)	Avec la Confédération paysanne. Les 8 et 9 août. Forums : Lutte pour le maintien des services publics, la préservation de l’environnement, contre la privatisation du vivant et d’autres encore... Stands des associations et mouvements militant contre l’OMC et pour la construction d’un monde solidaire. www.confederationpaysanne.fr
Le vendredi 8 août en soirée	Au Larzac	Cinéma documentaire sous les étoiles, mais sur écrans géants. Remorques musicales pour ceux qui préfèrent.
Le samedi 9 août à partir de 18h..	Au Larzac	Grand concert gratuit avec des artistes engagés de renommée internationale.
Le dimanche 10 août	Au Larzac	Clôture : messages de synthèse et agenda
8/9 août	Cancun	Sommet de l’OMC : actions de blocage contre l’OMC dans le monde entier
20/21 septembre	Paris	Coordination des Euromarches
23/30 Octobre	Partout	Semaine européenne de mobilisation des « Sans »
30 Octobre	Partout	Journée européenne pour un revenu pour toutes et tous !
12/17 novembre	Paris-St-Denis	Assemblée européenne des femmes, Forum social européen, Manif internationale, Rencontre des mouvements sociaux.
Décembre 6/7	Amsterdam	Coordination des Euromarches
Décembre	Rome	Mobilisations à l’occasion du sommet de l’UE et de la proclamation de la Constitution européenne.

MARCHES EUROPEENNES /NEWS

Directeur de la publication : Christophe Aguiton
Marches européennes, 104, rue des Couronnes, 75020 Paris
Site : www.euromarches.org – Email : marche97@ras.eu.org
Secrétariat de rédaction : Michel Rousseau. Conception Graphique : André Déchot
Imprimé par Rotographie, 2 rue Richard Lenoir, 93100 Montreuil

Communiqué de presse



Régression sociale massive :

Le gouvernement Rafarin, tel ses homologues du G8 lance depuis un an une offensive sans précédent contre les droits sociaux et les libertés : mise en place d'un "STO" pour les Rmistes, remise en cause du droit d'asile, démolition des régimes de protection sociales (retraites, sécurité sociale), démantèlement et privatisation des services publics (décentralisation, SNCF, EDF, La Poste, Caisse des dépôts et consignation ...), soutien aux licenciements de masse, mise en oeuvre de politiques répressives dirigées contre les sans papiers, les immigrés, les précaires, les habitants des quartiers populaires, les jeunes ou les militants et organisations du mouvement social, réduction du financement des associations, du logement social, de l'aide sociale...

Les salarié(e)s modestes par centaines de milliers vont ainsi rejoindre les rangs des chômeurs, des précaires, des "sans", tandis que les premiers arrivés dans les décharges du néolibéralisme vont s'enfoncer encore dans la pauvreté, la précarité du logement, des revenus ou de l'emploi et subir la répression et le contrôle social.

Allègements fiscaux et baisses d'impôts pour les hauts revenus ou les bailleurs privés, baisse des charges et création d'une main d'oeuvre asservie au nom de l'incitation au travail, renforcement de l'arbitraire et du clientélisme local par la décentralisation ... Les nantis sont bien servis en période de vache maigre .

Nous les sans voix, chômeuses, chômeurs, sans papiers, sans logis, précaires, handicapé(e)s, habitant(e)s des quartiers populaires, immigré(e)s .. apportons notre contribution à la lutte contre la casse sociale, la répression, et au combat pour une redistribution des richesses et la mise en oeuvre des droits fondamentaux .

Outre des initiatives particulières, nous appelons à soutenir les salariés en grève, à manifester et à nous mobiliser le 14 juin 2003 contre le projet de RMA et celui de réforme du statut du droit d'asile .

No Vox

